

CONSEIL DU 11 SEPTEMBRE 2025

RÉGLEMENTATION VITESSE DE CIRCULATION ROUTE DU MOULIN

Passage de la vitesse à 70 kmh suite à la vitesse excessive dénoncée par les usagers

RÉGLEMENTATION VITESSE DE CIRCULATION CHEMIN DU VALLON

Passage de la vitesse à 30 kmh suite à la vitesse excessive dénoncée par les usagers

MISE EN PÉRIL PARCELLE C46

La propriétaire ayant refusé les propositions du Maire (achat 1€ symbolique pour démolition) et d'un usager (à prix raisonnable pour remise en état), le Maire informe le conseil qu'il souhaite prendre un arrêté de péril et de faire faire les travaux de sécurisations aux frais de la propriétaire qu'il a informée.

RÉVISION TARIF LOCATION CLUB HOUSE ET PETITE SALLE DU HAUT

-petite salle : uniquement si la grande salle est libre et que la cantine ne l'est pas, limitée aux habitants de la commune, au tarif de 90 € et 0.20€ du kwh si utilisation de la cuisine avec contrat et dépôt de garantie.

-club house au prix de 50€ avec 0.20€ du kwh, pas de cuisine car non équipée et uniquement aux habitants de la commune avec contrat et dépôt de garantie et aucune autre petite salle n'est disponible,

NOMINATION COORDONNATEUR COMMUNAL :

En vue du recensement prévu début 2026, le conseil charge le Maire de désigner le coordonnateur communal qui s'occupera de la gestion de l'agent recenseur ainsi que de la saisie dans OMER. Cette personne en tant qu' élu sera remboursée de ses frais de missions.